

# ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES



Conformément aux dispositions légales, un Plan d'actions a été institué en faveur de l'égalité Hommes-Femmes pour la société Parifex. Ce Plan, soumis au CSE à l'issue de son élaboration, a vocation de s'appliquer à l'ensemble de la société.

**Objectif** : traduire l'engagement de la société PARIFEX à valoriser une culture d'entreprise soucieuse de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

## L'embauche

La société PARIFEX s'engage à n'évaluer les candidats qu'elle contacte et qu'elle reçoit en entretien que sur leurs seules compétences, expériences professionnelles, formations et qualifications. Elle s'engage à proscrire toute discrimination, la rémunération proposée est clairement affichée, que ce soit pour la diffusion en externe comme en interne des postes à pourvoir.

## La formation professionnelle

La société PARIFEX s'engage à pratiquer le principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la planification et la réalisation des formations. Pour l'organisation des formations, la société s'engage à tenir compte des contraintes familiales des collaborateurs. Les collaboratrices de retour de congé maternité ou parental retrouveront leur poste ou un poste équivalent. En cas d'évolution de leur poste, ces collaboratrices bénéficieront de la formation nécessaire à leur adaptation.

## La rémunération

Aucune discrimination n'est faite selon le sexe du salarié, qui bénéficie d'un salaire fixé de manière objective en fonction de ses compétences, de son rôle au sein de l'entreprise, de son expérience et de ses responsabilités. Les augmentations de salaire répondent à la même règle.

Les managers s'engagent à respecter strictement ce principe dans leurs arbitrages annuels de répartition de l'enveloppe d'augmentations de salaire de leurs équipes.

## L'évolution professionnelle

La mise en place d'un entretien annuel d'évaluation conduit par le Manager, ainsi que la tenue des entretiens professionnels chaque année conduits par la Responsable RH, offrent à chaque collaborateur la possibilité d'évoluer en fonction de ses compétences, de ses expériences, de ses souhaits et des opportunités proposées par l'entreprise.

PARIFEX s'engage à traiter les demandes d'évolution professionnelle des collaborateurs sans distinction fondée sur le sexe. Les femmes ne subiront aucun retard dans leur évolution du fait de congés maternité ou parentaux.

### **Le respect au quotidien**

L'engagement pris par chacun de ne pas considérer les femmes différemment des hommes dans l'exécution du travail. A l'occasion de réunions, d'échanges verbaux ou écrits, la parole a la même valeur, qu'elle émane d'un homme ou d'une femme. Chaque salarié doit communiquer de façon respectueuse qui ne sous-estime pas les interventions des femmes. Les femmes ne sont pas systématiquement chargées des comptes-rendus. Chacun veille à éliminer toutes plaisanteries sexistes de son discours ainsi que tous propos concernant le physique, l'habillement, le maquillage de leurs collègues féminines, en leur présence ou pas.

### **Suivi et mesures de publicité**

Pour assurer l'effectivité de ce Plan d'actions, un bilan sera réalisé pour l'année N-1 et seront précisés les objectifs pour l'année à venir. Le Plan sera diffusé par courrier électronique à l'ensemble des collaborateurs et affiché afin de porter à la connaissance de tous, les actions qui seront menées en faveur de l'égalité professionnelle Hommes-Femmes.

La société PARIFEX remplit ainsi son obligation de tenir informés ses collaborateurs, les personnes en stage ou formation ainsi que les candidats à l'embauche, sur les discriminations prohibées et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Enfin, la Société PARIFEX calcule l'Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Il sera présenté aux membres du CSE et communiqué à l'ensemble des collaborateurs.

Ce Plan d'actions fait l'objet d'un dépôt auprès de la DREETS des Yvelines.

Durée de validité : annuelle.

A Viroflay, le 4 avril 2022

Franck PEYRE  
Président

Two horizontal lines representing a signature: a shorter red line on top and a longer dark blue line below it.